

Compte-rendu conseil de quartier De Mondétour : 3 février 2011

Secrétaire de séance Elise Trebbia
Début de séance à 20 h 30 avec 60 participants.

Présents : M. le Maire, Mme Digard, 1^{ère} adjointe au Maire, M. Colombelli, directeur général des services, M. Danel, service développement durable et le pôle démocratie locale.

Mme Digard annonce l'ordre du jour :

1. **Information : Rue de Montlhéry**
2. **Décembre à mondétour**
 - Bilan de la vague de froid
 - Retour sur « la journée de Noël » du 12 décembre
3. **Qui sont les Amis de Mondétour et l'ASEOR ?**
4. **Redynamisation du marché**
 - Bilan et propositions
5. **Informations municipales**
6. **Parole libre**
7. **Agenda**

1) INFORMATION : RUE DE MONTLHERY

Présentation faite par M. le Maire.

1. AMENAGEMENTS DE SECURITE

Réunion le 24 novembre: → présentation par le CG 91

- Remarques formulées par les participants :
 - Demande de séquençage supplémentaire
- Objectif :
 - Limiter la vitesse et dissuader les automobilistes et les bus
 - Renforcer les passages piétons (sécurité)
- En débat :
 - Aménagement trottoirs (CAPS, Commune)
 - Bordures de séparation de voies (balisettes ou « ID »)

2. LES DEPENSES ENGAGEES

- Revêtement de la rue de Montlhéry / Scocard
Coût: 300 000€



- Travaux de sécurité pour tourner à gauche sur la rue St Jean de Beaugard et l'avenue Joffre.

Coût : 20 000€

- Engagement de la Commune pour l'aménagement d'un carrefour (rue des platanes) à feux dit « intelligents » (Cf.: rue Louise Weiss.)

Coût : 40 000€

L'installation d'un 2^{ème} feu pourrait être envisagée en 2012.

3. LES PROJETS (VERSION MODIFIEE)

➤ **5 séquences: (départ du haut vers le centre)**

- Feux à l'angle de la rue des trois fermes (déjà existants)
- Création d'un plateau surélevé (carrefour rue de Bellevue)

Coût : 12 000€

- Création d'un carrefour à feux (« intelligent ») à l'angle de la rue des platanes.

- Création d'un plateau surélevé (carrefour rue des Ulis)

Coût : 12 000€

- Création d'îlots avec bordure et arrêts bus sur la chaussée au carrefour rue des Ulis.

Coût: 5 000€

4. ENGAGEMENT 2011 DE LA CAPS ET DE LA COMMUNE

- Traitement des trottoirs → remise en état (PRIORITAIRE)

→ Vue la largeur de la rue, un aménagement pour les cyclistes n'est-il pas envisageable ?

↳ **M. le Maire** : L'objectif de ces aménagements est d'assurer une sécurisation de l'existant. Si l'on inclut la création de pistes cyclables, le budget sera beaucoup trop lourd et ne permettra pas une réalisation par le Conseil général.

→ P. Brunet : Nous avons recueilli une vingtaine de réponses sur les personnes contactées pour le questionnaire concernant les aménagements de la rue de Monthéry. Les résultats rapportent qu'une grande majorité des riverains est pour :

- l'installation de deux feux (le 2^{ème} feu serait placé au niveau du plateau du carrefour des escaliers des Ulis),
- Ne pas installer de balisettes en continu

→ Un habitant : Si vous freinez trop la circulation, vous risquez de déporter la circulation sur des voies de traverse.

→ La majorité des personnes présentes propose que le feu soit déplacé au niveau de l'escalier des Ulis.

→ Un habitant : Surtout, n'installez pas de balisettes !

→ Un habitant : La Rue des Platanes est déjà complètement saturée et je crains que ces aménagements reportent la circulation dessus.



- Cette place a gros potentiel d'animation
- Les commerçants étant à la limite de leur rentabilité, il est difficile de les fidéliser,
- On pourrait profiter des beaux jours pour relancer une animation un dimanche.

→ Il est nécessaire :

- D'étendre la communication de ces actions aux deux résidences des Ulis, l'Ermitage et la Queue d'Oiseau.
- De sortir de la tête des gens que ce marché est très cher

5) INFORMATIONS MUNICIPALES

Présentation par Marie- Pierre Digard

1. ASSAINISSEMENT : CONTROLE DES BRANCHEMENTS

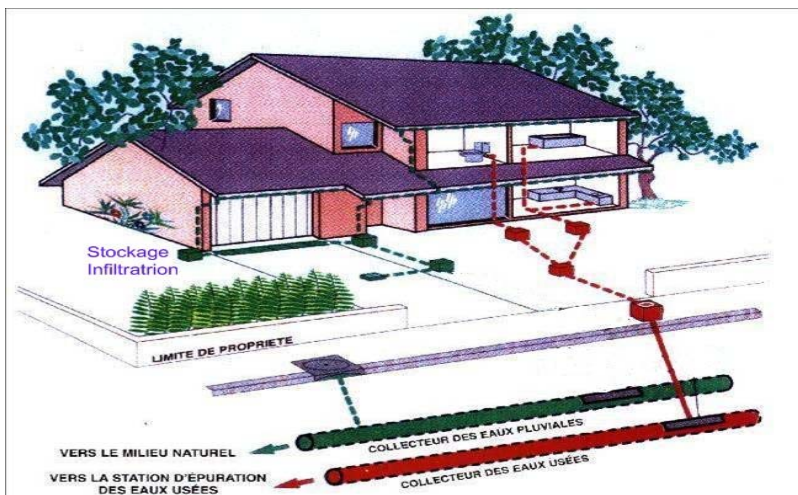
Diagnostic de l'**existant** (sortie EU/EP, réseaux de concessionnaires, spécificités, ...)

Diagnostic des **contraintes environnementales** (pente, végétation, terrasse, ...)

Nivellement entre la sortie des EU au niveau de l'habitation et l'emplacement de la boîte de branchement (préservation des enrobés)

Le Centre sera concerné à partir de 2013

➤ ASSAINISSEMENT : SCHEMAS



→ Comment faites-vous la détection ?

↪ **Mme Digard** : la détection se fait par fumée

→ Nous avons déjà eu des contrôles, pourquoi en refaire ?

↪ **Mme Digard** : La loi sur l'eau de 2006 a rendu les anciens contrôles caducs. Il est vraiment nécessaire de refaire des contrôles sur l'ensemble de la commune pour s'assurer de la conformité du réseau.



